

BR IFIC 2877 – NOUVEAUTÉS

Conformément aux Règles de procédure révisées relatives à la recevabilité des fiches de notification concernant les services spatiaux, à compter du 1er août 2018, toutes les fiches de notification présentées au titre des Articles **9** et **11** ainsi que des Appendices **30**, **30A** et **30B** et des Résolutions **49** (Rév.CMR-15), **552** (Rév.CMR-15) et **553** (Rév.CMR-15) en application des procédures du Règlement des radiocommunications, ou les observations concernant une BR IFIC, devront être soumises au moyen de l'interface web de l'UIT «Soumission électronique des fiches de notification des réseaux à satellite», accessible à l'adresse <https://www.itu.int/itu-r/go/space-submission>.

Afin d'accéder au système, les administrations sont priées dans un premier temps d'informer le Bureau, par télécopie (+41 22 730 5785), du titulaire du profil «Administration Manager» (gestionnaire pour l'administration) qu'ils auront désigné. Ce titulaire désigné pourra ensuite autoriser d'autres titulaires de profils «Administration User» (utilisateur de l'administration), «Operator Manager» (gestionnaire pour un opérateur) ou «Operator User» (utilisateur pour un opérateur) à accéder au système (voir la [Lettre circulaire CR/427](#) pour de plus amples informations sur les différents profils attribués). A cet égard, *tous les utilisateurs (et les différents profils qui leur ont été attribués) enregistrés dans le système pendant la phase d'expérimentation de l'application «Soumission électronique des fiches de notification des réseaux à satellite» seront transférés dans le système de production à compter du 1er août 2018.* Les administrations qui souhaitent supprimer la liste des utilisateurs de leur administration ou la remplacer par une nouvelle liste doivent en informer le Bureau en conséquence.

De plus amples informations sont données dans la [Lettre circulaire 434 du BR](#) en date du 1er août 2018.